

2

L'attitude des quotidiens burkinabè vis-à-vis de la démocratie et leurs prises de position par rapport à la gouvernance, à l'expression citoyenne et aux droits de la personne

Les productions journalistiques et la question de la gouvernance démocratique

« La vie est expression. Expression d'une idée, d'un désir, d'une émotion, d'une connaissance » (Martin-Lagardette 2000:13). La production journalistique entre dans l'histoire au présent. En ce sens, elle révèle les traits d'une société, les rêves, les aspirations et les valeurs qui forgent sa dynamique sociale. « Car l'information est comme le sang du grand corps social. Si elle est contaminée par des considérations ou des objectifs contraires à sa mission première, la société tout entière en pâtira » (Martin-Lagardette 2000:14).

Etudier le contenu des journaux d'information revient à prendre le pool de la société dans laquelle ils évoluent. Cette première partie de l'étude, comme annoncée, est consacrée à l'examen des productions journalistiques axées sur l'analyse, le commentaire et la réflexion. Ainsi, sur une population de 657 articles relatifs à l'expression citoyenne et à la promotion des droits de la personne, 218 ont été jugés pertinents dont 66 pour *L'Observateur Paalga*, 88 pour *Le Pays* et 64 pour *Sidwaya*. Ces articles pertinents sont ceux qui expriment clairement l'engagement des quotidiens sur les deux

problématiques de l'étude, à savoir l'expression citoyenne et la promotion des droits de la personne.

L'analyse des éléments du corpus mettra l'accent sur les idées, opinions et attitudes des trois quotidiens exprimées à travers les productions journalistiques. Pour ce faire, les articles recensés seront d'abord classés en catégories homogènes en rapport avec l'hypothèse de recherche, à savoir que la prise de position des journaux burkinabè sur les questions de citoyenneté et de droits humains est fonction de la pratique démocratique dans le pays.

Apparaîtront dans cette catégorisation les genres prisés dans le traitement de l'information, la place des thématiques de la bonne gouvernance et des droits humains.

Cette approche quantitative sera appuyée par une analyse qualitative visant à apprécier le niveau d'engagement des journaux à travers le champ sémantique des lignes éditoriales.

Enfin, l'analyse de contenu permettra de cerner les relations entre les journalistes et le contexte de leurs écrits.

Les caractéristiques des productions journalistiques des quotidiens burkinabè

Pour analyser les caractéristiques des productions proposées par les trois quotidiens, il s'est avéré nécessaire de regrouper les différents articles en trois genres distincts : le commentaire, le reportage et l'interview. La catégorie « commentaire » renferme les productions où le rédacteur ou le journal sont appelés à donner leur avis et opinions sur le sujet traité. Ainsi, des éditoriaux, des chroniques, des analyses, des billets...

La catégorie « reportage » regroupe les productions portant sur la vie concrète, les joies, les misères des personnes et des groupes. C'est l'exercice d'un homme témoin qui donne à l'écriture une belle fonction : « décrire la vie sous toutes ses formes, sous toutes les latitudes, dans toutes les circonstances » (Agnès 2002:243).

La catégorie « interview » réunit, à la fois, des genres aux dénominations variées : « l'entretien », « la rencontre », « les questions à » « l'invité », « la parole à », étant entendu qu'il n'y a pas d'interview standard.

La titraille des quotidiens

Le titre d'un article doit donner envie de lire en remplissant des fonctions essentielles. Dans la plupart des cas rencontrés, les titres proposés ne sont pas suffisamment accrocheurs.

A première vue, le lecteur ne pénètre pas dans le corps principal de l'article sans avoir parcouru la moitié de l'écrit. « Législatives 2007 : ce que les « Mouhounais » attendent des futures députés » (*Le pays* n° 3856 du 25/04/07; « Législatives 2007, verdict final » *L'Observateur Paalga* n° 6895 du 29/05/04) ; « Résultats définitifs des législatives 2007. Beaucoup d'annulations, pas de changement » (*Sidwaya* n° 5909 du 29/05/07).

On constate donc que les quotidiens ne mettent pas tous les atouts de leur côté. Leurs titres ne sont pas suffisamment « parlants » alors que l'objectif de l'article étant de se focaliser sur des faits nouveaux, les titres devront véhiculer une ou deux informations principales explicitement exprimées.

Dans tous les cas, ils doivent être des guides pour la lecture en étant soit informatifs, soit incitatifs.

Les informations sur les questions de gouvernance et de protection des droits humains

Sur les 218 articles retenus pour l'analyse de contenu, les avis, opinions et jugements émis par les différents quotidiens sur ces questions se répartissent comme suit :

Intitulé du journal	Expression citoyenne	Pourcentage (%)	Droits de la personne	Pourcentage (%)
<i>Sidwaya</i>	Quantité recensée		Quantité recensée	
	Commentaire 20	62,5	Commentaire 16	55
	Interview 07	22	Interview 04	14
	Reportage 05	15,5	Reportage 09	31
	<i>Total</i> 32	<i>100</i>	<i>Total</i> 29	<i>100</i>
	Thèmes recensés		Thèmes recensés	
	Economie 08	25	Economie 02	07
	Société 09	28	Société 18	62
	Politique 12	37,5	Politique 08	27,5
	Sécurité 03	9,5	Sécurité 01	03,5
<i>Total</i> 32	<i>100</i>	<i>Total</i> 29	<i>100</i>	
<i>Le Pays</i>	Quantité recensée		Quantité recensée	
	Commentaire 28	80	Commentaire 37	86
	Interview 03	8,5	Interview 05	11,6
	Reportage 04	11,5	Reportage 01	02,4
	<i>Total</i> 35	<i>100</i>	<i>Total</i> 43	<i>100</i>
	Thèmes recensés		Thèmes recensés	
	Economie 03	8,5	Economie 03	07
	Société 09	25,7	Société 32	74,5
	Politique 21	60	Politique 02	04,5
	Sécurité 02	5,7	Sécurité 06	14
<i>Total</i> 35	<i>100</i>	<i>Total</i> 43	<i>100</i>	
<i>L'Observateur</i>	Quantité recensée		Quantité recensée	
	Commentaire 13	46,5	Commentaire 11	35
	Interview 01	3,5	Interview 04	13
	Reportage 14	50	Reportage 16	51,5
	<i>Total</i> 28	<i>100</i>	<i>Total</i> 31	<i>100</i>
	Thèmes recensés		Thèmes recensés	
	Economie 08	28,5	Economie 05	16
	Société 03	10,75	Société 22	71
	Politique 15	53,5	Politique 01	03
	Sécurité 02	07,25	Sécurité 03	10
	<i>Total</i> 28	<i>100</i>	<i>Total</i> 31	<i>100</i>

L'expression citoyenne dans la production journalistique

Les commentaires

Au vu de ces données chiffrées, il apparaît que le quotidien *Le Pays* consacre plus d'articles aux genres liés au commentaire avec 80 pour cent sur les questions relatives à l'expression citoyenne sur les événements de la vie nationale et 86 pour cent sur les sujets relevant du droit de la personne.

En deuxième position, le quotidien public *Sidwaya* qui consacre 62,5 pour cent, des commentaires à l'expression des points de vue sur les sujets nationaux et 55 pour cent à la question des droits humains.

En troisième position, le quotidien privé *L'Observateur Paalga* qui, prudemment, accorde 46,5 pour cent de ses articles de commentaires à l'expression citoyenne et 35,5 pour cent aux sujets relatifs aux droits de la personne. Dans l'ensemble, le genre réflexif et analytique reste dominant sur la problématique de la gouvernance démocratique, confirmant ainsi l'intérêt de la presse burkinabè pour les grandes questions humaines : la vie, la politique, la santé, la liberté sont des thèmes récurrents dans la production journalistique.

A travers ces données statistiques, on relève un effort croissant des quotidiens burkinabè à mettre les informations en perspective pour en faciliter la compréhension par les lecteurs. Tous les sujets de commentaires sont davantage consacrés à la politique (entre 37,5 % et 60 %). Ce qui dénote l'intérêt des professionnels pour les questions de gouvernance.

Cependant, cet intérêt ne se traduit pas encore par des initiatives propres aux journaux d'aller recueillir eux-mêmes les éléments d'information sur les fluctuations du microcosme politique. Le commentaire survient souvent à partir de ce qui arrive directement jusqu'aux journalistes.

Si le commentaire donne une mesure de la liberté d'expression des journalistes burkinabè, la pratique d'un journalisme de recherche de compléments d'informations pour produire une plus-value nécessaire demeure circonstancielle dans la presse quotidienne. La plupart des sujets de commentaire enregistrés durant la période 2006-2007 relèvent des événements et situations entrant dans le conformisme médiatique ; même si certaines idées exprimées contribuent à forger l'identité de ces journaux. Ces sujets récurrents concernent les actions gouvernementales, la vie des partis politiques et les enjeux électoraux.

Ces sujets accaparent largement les commentaires de la presse quotidienne avec des prises de position allant de la défense de certaines positions politiques à l'interpellation démocratique des gouvernants et acteurs politiques.

Sidwaya, tout en défendant le non-lieu dans l'affaire Norbert Zongo comme « leçon de droit » (*Sidwaya* n° 5657 2006), s'insurge contre « les politiciens sans idéal politique » (*Sidwaya* n° 5762 2006), dénonce « les maires aux multiples fonctions » (*Sidwaya* n° 5880 2007) qui cumulent les mandats sans efficacité. Sur les thèmes de l'actualité, les commentaires du quotidien privé, *L'Observateur Paalga*, sont tout aussi balançants.

Ainsi, le journal s'insurge contre « l'incorrigible » Robert Ménard¹ qui est revenu sur le rapport de la Commission d'Enquête Indépendante (CEI) pour affirmer qu'il « gagnerait à se calmer un peu et respecter même ses ennemis. Mais qu'est-ce qu'il est incorrigible, ce monsieur » (*L'Observateur Paalga* n° 6751 2006).

Sur les élections législatives, le journal sans y répondre clairement, se demande en ces termes : « la base va-t-elle encore compter pour du beurre » dans la désignation des candidats ? A son tour, le quotidien s'élève contre certains comportements dans la lutte politique qui s'apparentent à « l'éclipse de la raison » en faisant « sentir la merde » (*L'Observateur Paalga* n° 6875 2006).

Le quotidien *Le Pays*, l'autre quotidien privé, aborde les mêmes sujets politiques avec des commentaires sans complaisance. Il stigmatise le nomadisme politique, le mauvais fonctionnement des organisations et partis politiques, et affirme que les « électeurs désabusés ne font plus confiance aux discours des hommes politiques » (*Le Pays* n° 3857 2007). Et le journal de tirer la sonnette d'alarme sur « la politisation de l'administration » qui, à ses yeux, « plombe le développement de nos pays » (*Le Pays* n° 3821 2007).

Les reportages

Ils rendent compte des événements et phénomènes vus et font appel à la capacité d'observation et de description des journalistes. En réalité, un reportage est l'expression de la vie. Il met en relief les sensations, les bruits, les couleurs, les odeurs, les rythmes et les mouvements. Il en est un des meilleurs moyens pour donner de la chair et du sang au journal. Il exige un effort de mise en page ou de couleur et utilise les ressources et les talents des journalistes professionnels. En tant que témoignage direct mis en scène, « le

reportage révèle l'âme du journal parce que le reporter, c'est un œil, un nez et une oreille branchés sur un stylo » (Martin-Lagardette 2000:107).

Il est aussi le domaine où s'exerce la loi de proximité dans les choix des sujets à traiter. Cette loi étant la résultante de plusieurs facteurs psychologiques et sociologiques (géographique, affectif, temporel, culturel, existentiel et pratique), on peut en dégager les questions humaines et les préoccupations privilégiées par les quotidiens burkinabè.

Ainsi, aux thèmes relatifs à l'expression citoyenne, *L'Observateur Paalga* consacre 50 pour cent de ses écrits, *Sidwaya* 15,5 pour cent et *Le Pays* seulement 11,5 pour cent.

En observant les sujets de reportages traités par le quotidien privé *L'Observateur Paalga*, on relève la sélection des événements suivants :

- l'affaire Norbert Zongo et ses péripéties politiques et judiciaires ;
- les manifestations ou activités de la campagne des élections législatives (femmes, partis politiques...);
- la restitution des résultats d'étude ou de rapports (coton, comité d'éthique, corruption, journée du pardon, lutte contre la corruption...);
- le lancement des paiements des producteurs du coton ;
- les conférences et déjeuners de presse (CNSS : milliards rapatriés, accords de partenariat économique...);
- les séminaires et ateliers (journalisme au féminin...);
- les manifestations de syndicats de travailleurs (agents diplomates, journalistes, taximen...);
- les déclarations officielles sur les affrontements entre militaires et policiers.

Visiblement, *L'Observateur Paalga* privilégie la vie au Burkina dans ses reportages : la politique nationale, les manifestations impliquant les acteurs sociaux et le temps vécu par les citoyens. A l'analyse, 90 pour cent des sujets rapportés concernent des événements ou manifestations qui traduisent un état de « désordre » et non de triomphe de l'ordre social. Cette abondance des dysfonctionnements est facile à justifier dans un contexte où les difficultés du secteur primaire, les grèves et revendications des travailleurs et les soubresauts politiques sont légion.

En ce sens, le quotidien soutient l'expression citoyenne à travers le témoignage, la mise en relief de ce qui est dit, vécu ou fait dans la logique interne au système au Burkina, c'est-à-dire en respectant la saillance des événements qui interviennent dans la vie institutionnelle et sociale des Burkinabè.

L'autre quotidien privé, *Le Pays* est moins prolix en reportages sur les questions relevant de l'expression citoyenne : seulement 11,5 pour cent de ses productions y sont relatives. Autrement dit, le reportage factuel n'est pas un genre consacré dans le traitement des événements rapportés sur les questions portant sur les opinions. Durant la période d'étude, le quotidien a retenu quelques sujets :

- chefferie traditionnelle et politique : les Ouagalais partagés sur la question ;
- résultats définitifs des municipales complémentaires : les critiques du Conseil Constitutionnel ;
- législatives 2007 dans le Mouhoun : ce que les habitants attendent des futurs députés ;
- Université de Ouagadougou : les exigences du Mouvement des Etudiants du Faso (MEFA).

A y voir de près, *Le Pays*, sur les questions d'opinions exprimées, préfère les articles de la famille du commentaire : éditorial, chronique, analyse, « dialogue intérieur », billet du jour... C'est donc par ces différents genres que le journal exerce sa responsabilité en proposant des commentaires et opinions sur les sujets de débats. On relève aussi la tendance à ne pas s'enfermer dans le factuel mais à dépasser le cadre événementiel ou circonstanciel pour expliquer l'actualité à l'aide des propos souvent engagés des acteurs concernés.

Le quotidien public, *Sidwaya*, propose également un faible taux de production d'articles de reportage consacrés aux questions d'expression citoyenne (15,5 pour cent). Toutefois, ce qui est symptomatique dans ce journal, c'est la tendance à produire des reportages sur des sujets de fond non liés à l'actualité brûlante.

Le traitement de l'information prend les allures de grand reportage en ce qu'il s'efforce de fouiller dans le contexte et de mettre en scène les protagonistes, les avantages et inconvénients, les forces et les faiblesses, les vertus et les vices.

En somme, la manière de pratiquer le reportage diffère selon les quotidiens. Les sujets auxquels s'intéressent les reporters, leur manière de les traiter, les buts qu'ils poursuivent, la façon dont ils conçoivent leur travail varient d'une rédaction à l'autre. *Sidwaya*, dans le genre reportage, préfère des missions d'observation et de collecte d'informations sur les phénomènes sociaux en effectuant des missions sur le terrain.

- accoucheuses villageoises ou tueuses de femmes ?
- toxicomanie, le « Ghetto », au lieu où la drogue unit intellectuels fils de riches et enfants de la rue ;
- sécurisation des produits contraceptifs ;
- chômage des jeunes à Bobo Dioulasso ;
- violences faites aux femmes ;
- santé de la population : prévenir ou guérir ;
- lutte contre la traite de l'exode d'enfants : réprimer pour donner l'exemple ;
- une nuit avec les enfants de la rue de Dédougou : les péripéties des exclus de la société ;
- intoxication à l'arsenic dans la région du nord ;
- les résultats définitifs des législatives 2007 ;
- le Parti africain de l'indépendance (PAI), veut être chef de file de l'opposition.

On note que les sujets sociaux inspirent davantage le quotidien public qui, dans ses différents reportages, met en scène les acteurs concernés en leur donnant la parole. Les citoyens trouvent dans ces productions journalistiques une tribune d'expression sur des préoccupations de leur vie quotidienne.

Le journal s'attache à décrire les situations rencontrées, à les porter à la connaissance du public dans la perspective que leur découverte entraînera des mesures idoines ou des décisions appropriées.

On retrouve ici l'intérêt de *Sidwaya* pour l'information publique. Celle-ci « se différencie de l'information journalistique en ce sens qu'elle appelle de la part des publics cibles un passage à l'acte ou une prise de position dans le réel d'une situation. Elle implique donc une réponse des citoyens sous la forme d'un comportement, d'une décision ou d'un engagement réel » (CAPES 2007:29).

Si être bien informé, c'est disposer d'une information fiable sur ce qui se passe à l'intérieur du Burkina Faso sur les phénomènes sociaux qui gangrènent notre société, on peut prétendre que les reportages de Sidwaya donnent à comprendre les fléaux de notre époque. Mais est-ce vraiment suffisant pour influencer sur la gouvernance démocratique ?

Si en revanche, être bien informé signifie avoir du Burkina Faso une vue suffisamment cohérente pour mettre de l'ordre dans la muée d'informations qui bourdonne quotidiennement à nos oreilles, et ouvrir l'esprit des gens sur les déficits structurels de la gouvernance nationale, la satisfaction devient mitigée. C'est justement cette compréhension de l'information qui consolide le processus de bonne gouvernance. Parce que le citoyen bien informé n'est pas un consommateur replié sur lui-même mais un acteur social doté de l'ouverture d'esprit, qui le rend capable de faire un usage raisonné de la liberté et de la démocratie, c'est-à-dire d'agir sur le cours de l'histoire en « impactant » le processus décisionnel.

Les interviews

« L'interview est un acte de base du journalisme contemporain » (Schudson 2001:105). Dans la presse quotidienne burkinabè, peu d'interviews sont consacrés à la problématique de l'expression citoyenne.

L'Observateur Paalga n'y consacre que 3,5 pour cent de ses productions, *Le Pays* 8,5 pour cent, et le quotidien public *Sidwaya* 22 pour cent. Ces taux relativement faibles s'expliquent par les facteurs conjoncturels de la gouvernance elle-même. Si la pratique de l'interview est rare sur les questions nécessitant des avis, jugements et opinions sur les pouvoirs établis, les priorités du développement, les libertés, les actions et la gestion publiques, les pratiques des gouvernants, c'est pour deux raisons essentielles :

- les journaux se gardent de donner la parole à des citoyens dont les propos s'écarteraient trop des discours officiels. Ils se donnent des limites à ne pas dépasser au risque de paraître conservateur.
- Les citoyens eux-mêmes se méfient des journaux, surtout lorsqu'ils sont des leaders d'opinion avisés. Ils sont peu prompts à accorder des interviews sur les sujets sensibles parce que dans le système Burkina, la prise de parole fréquente prend vite une connotation et une signification culturelle dérangeante dans certaines catégories sociales. Autrement dit, l'acceptation culturelle de l'interview sur les questions d'opinions est encore en construction. Et pourtant, c'est à travers ces interviews qu'apparaît le mieux, la confiance mutuelle qui lie un

journaliste et les personnalités politiques. « Ce qui fait un bon journaliste, c'est sa capacité d'obtenir des informations précises de la part des hommes publics, et son habileté à déduire, à partir des renseignements qu'il a réussi à soutirer, ceux qu'il n'a pu extorquer » (Schudson 2001:107-108).

Si le genre est si rare sur les questions sensibles de la gouvernance, c'est parce que l'interview est beaucoup plus qu'un simple échange au cours duquel un journaliste tente d'obtenir des informations. L'intervieweur cherche à la fois à recueillir une information et à juger la réponse.

Il vise non seulement à tester la véracité des propos de la personnalité interrogée, mais aussi à vérifier leur cohérence tant avec les membres du même parti, de la même profession qu'avec les convictions antérieurement exprimées par la personnalité en question. Et c'est probablement ce qui explique le nombre encore limité de ce genre journalistique sur les sujets sensibles. Il y a, de fait, la crainte du public qui constitue une tension potentielle dans la relation intervieweur-interviewé. Si l'on passe en revue, les sujets des différentes interviews reproduites par les quotidiens burkinabè, on relève les thèmes et les acteurs suivants :

Pour *L'Observateur Paalga*

- Un leader du mouvement associatif sur les conditions d'obtention des visas ;
- Une directrice d'hôpital régional sur le dysfonctionnement hospitalier à Ouahigouya ;
- Un directeur d'établissement sur l'effondrement d'une école bilingue ;
- Un avocat défenseur sur la relaxe d'un accusé ;
- Un éminent technocrate burkinabè sur les questions de développement et de pauvreté ;
- Des personnalités politiques et de l'économie sur la cherté de la vie au Burkina.

Pour *Le Pays*

- L'association de donneurs de sang sur une affaire d'escroquerie ;
- Un leader politique de l'opposition sur la moralité de certains politiques ;
- Le mouvement des droits de l'Homme favorable aux candidatures indépendantes ;

- Un frère du journaliste Norbert Zongo sur la justice au Burkina ;
- Un coordonnateur de projet sur les violences conjugales ;
- Un leader politique de l'opposition sur la défaite du parti majoritaire dans une province.

Pour *Sidwaya*

- Le Secrétaire général de la commission électorale nationale indépendante sur les cartes d'électeurs ;
- Le Secrétaire général du Ministère de l'habitat sur le développement des centres urbains ;
- Les invités de la rédaction (hommes politiques sur leurs stratégies et parcours politiques) ;
- Le Ministre des affaires sociales sur la traite des personnes ;
- Le Ministre de l'administration territoriale sur un litige frontalier ;
- Le Ministre du commerce sur le commerce équitable.

Dans près de 90 pour cent des cas, les interviews ne portent pas sur des sujets qui fâchent. Alors se posent la question de savoir pour quelle sphère de la société travaillent les quotidiens burkinabè ? Quel public sont-ils censés éclairer ? Comme dans tous les pays du monde, la presse burkinabè est soumise au jeu des rapports de forces et soumise à l'influence directe ou indirecte des forces agissantes du système national. L'éventail des opinions politiques qui s'expriment dans la majeure partie des interviews est plus étroit que dans les démocraties occidentales. Dans le même temps, la liberté qu'ont les journaux burkinabè de publier le résultat de leurs investigations bénéficie d'un large soutien de la fraction éclairée de la population.

C'est pourquoi, en dépit du caractère modéré des écrits de presse, le rôle des médias, et notamment des journaux d'information, ne cessent de croître d'année en année. Un des signes que la presse s'impose progressivement est le retour sempiternel à l'affaire Norbert Zongo. Ainsi ni les clivages idéologiques au sein de la profession, ni la rancœur tenace de certains militants politiques, ni le silence calculé de certains acteurs publics n'ont réussi à enterrer le dossier. Quoi qu'on dise, les quotidiens burkinabè offrent des matériaux qui permettent de construire le citoyen « informationnel » mais ils ne peuvent à eux seuls donner naissance au citoyen « informé », c'est-à-dire capable de faire un usage proactif de l'information. Or, cet usage est lié à la culture politique au sens large du terme.

La promotion des droits de la personne dans les quotidiens burkinabè

Les quotidiens privés, *L'Observateur Paalga* et *Le Pays* consacrent plus d'articles à la promotion des droits de la personne que le quotidien public *Sidwaya* durant la période de l'étude juillet 2006–juin 2007. Toutefois, les écarts restent mineurs (28 contre 31 pour *L'Observateur Paalga*, 32 contre 29 pour *Sidwaya* et 35 contre 43 pour *Le Pays*).

En observant les genres journalistiques utilisés, on note la prééminence du commentaire dans *Le Pays* (80 % des articles publiés sur la promotion des droits de la personne) et dans *Sidwaya* (55 %) ; seul le quotidien *L'Observateur Paalga* s'en tient à 35,5 pour cent d'articles de commentaire. En revanche, ce journal met l'accent sur les reportages dans ce domaine (51,5 %) alors que *Sidwaya* n'y consacre que 31 pour cent et *Le Pays* 2,4 pour cent.

Les commentaires

Le quotidien *Le Pays* est donc celui qui privilégie nettement le genre commentaire dans le traitement des informations sur la protection des droits de la personne. Il préfère de loin mettre l'accent sur le commentaire en abordant pêle-mêle plusieurs types de sujets :

- Sortir de la culture de pourrissement ;
- Non assistance au 3^e âge en danger ;
- Les Burkinabè orphelins en matière de défense des consommateurs.

Et sous la rubrique « billet du jour » intitulée *Bonjour*, *Le Pays* interpelle les acteurs de tous les milieux :

- Plus jamais le sang ne doit couler ;
- Des espaces de jeux pour les enfants dans les hôpitaux ;
- Un droit de protection pour les habitants des zones non loties ;
- Pour un accouchement décent dans les localités intérieures du pays ;
- Des étiquettes pour les produits de consommation ;
- Contre le laxisme et l'absentéisme dans la fonction publique ;
- Sortir la recherche scientifique de l'ornière.

Dans le quotidien *Le Pays*, l'importance numérique du commentaire sur les questions relatives aux droits de la personne s'explique par la pluralité des genres allant au-delà de la gamme purement informative : billet du jour

« Bonjour », « Plus jamais ça », « Contre analyse », Dialogue intérieur », « Chronique ». Il traduit aussi une charte du journal qui consiste à prendre la responsabilité de ses écrits en se faisant seul juge du bon usage de sa liberté de la presse. Tantôt impertinent et surprenant, tantôt contestataire, le billet du jour dénonce les mauvaises pratiques, défend une idée et éveille les consciences des lecteurs. *Le Pays* use, plus que les deux autres quotidiens, d'une liberté de ton sur les questions relatives aux droits de la personne.

Sidwaya, quotidien public, sur les mêmes questions de droits de la personne, produit plus d'articles de commentaire que de reportages ou d'interviews. A y regarder de près, on constate cependant que les sujets sont pour la plupart relativement anodins :

- Protection des nouveaux nés ;
- Pour l'électrification des zones rurales ;
- Enregistrement des naissances ;
- Censure et incivisme ;
- Pour l'entrepreneuriat féminin ;
- Savoir choisir les heures de footing ;
- Pour une réglementation de la circulation de gros camions ;
- Lutter contre les médicaments de la rue.

Ces sujets, à large consensus, donc peu conflictuels, se justifient par la position du journal dont le Directeur de publication est le Ministre en charge de l'information du Burkina Faso. Ce dernier ne saurait donc s'insurger contre la politique du gouvernement auquel il appartient.

L'Observateur Paalga, est moins enclin au commentaire sur les questions de droits de la personne. Toutefois, les sujets abordés dans ce genre journalistique sont de forte teneur parce que plus sensibles et plus controversés dans l'opinion :

- Affaire Norbert Zongo : le droit a été dit mais le tollé est compréhensible ;
- Affrontements militaires-policiers : pourquoi en est-on arrivé là ?
- Modes de production agricoles en conflit, pas les ethnies ;
- Affaire Korgo : la légèreté coupable du gouvernement.

Si sur le plan quantitatif, ce quotidien privé est moins prolixe en commentaires sur les droits de la personne, il reste que les sujets traités témoignent d'un usage plus qualitatif de la liberté de la presse. En d'autres termes, la sélection semble davantage axée sur les grandes préoccupations nationales.

Les reportages

L'Observateur Paalga est le journal le plus focalisé sur ce genre lorsqu'il s'agit d'écrire sur les faits relatifs aux droits de la personne. Il préfère donc témoigner plutôt que commenter. Ainsi, il préfère aller sur le terrain pour observer, poser des questions, écouter les conversations et les discours et rapporter son témoignage sur les sujets relevant des droits de la personne et des groupes spécifiques.

Cette approche, plus mesurée, est-elle la manifestation d'une prudence ou simplement une façon plus réaliste de faire parler les acteurs concernés?

En parcourant les sujets de reportages réalisés par ce quotidien, on remarque que les questions sociales sont dominantes :

- Affaire Norbert Zongo : la contre attaque du Parquet ;
- La réaction de Me Sankara ;
- Elimination de la violence faite aux femmes ;
- Journée mondiale de la liberté de la presse ;
- Journalisme au féminin ;
- Grèves des syndicats ;
- REN-LAC et la lutte contre la corruption ;
- Tracasseries policières ;
- Enterrement de deux policiers tués dans les affrontements entre militaires et policiers ;
- SYNATIC : halte aux menaces contre les médias.

Ces questions sociales à connotation sociopolitique sont donc traitées sous le genre reportage. Mais un reportage plutôt passif dans lequel seul compte le fait brut et le bon sens populaire. *L'Observateur Paalga* pratique, dans ce contexte, un journalisme de médiation permettant aux lecteurs d'entrer en contact avec les acteurs principaux à travers la relation des événements et des citations sans se livrer à un travail personnel d'investigation. Tout laisse croire que cette option est dictée par une sorte de sagesse populaire.

Le quotidien privé *Le Pays* ne semble pas accorder beaucoup d'intérêt au genre reportage sur les questions touchant les droits de la personne (2,4 % des productions y relatives). En conséquence, les déplacements sur le terrain pour observer, constater, relater et faire parler sur ces sujets constituent des options peu pratiquées par l'équipe des journalistes.

Le quotidien public *Sidwaya* s'y adonne avec 31 pour cent de ses articles sur la thématique des droits humains. Un intérêt suffisamment significatif qui se manifeste dans des domaines bien circonscrits :

- Prévention sanitaire ;
- Toxicomanie ;
- Sécurité alimentaire des consommateurs ;
- Sécurisation des contraceptifs ;
- Violence faite aux femmes ;
- Traite des enfants ;
- Exode des enfants.

Comme on le voit, les sujets abordés sont de caractère social à consensus. Les questions à polémique sont visiblement écartées comme pour mettre l'accent sur l'éducation et la sensibilisation des citoyens.

Les interviews

Les trois quotidiens usent de l'interview quasiment dans les mêmes proportions pour traiter des questions de droits de la personne : 11,6 pour cent des articles pour *Le Pays*, 13 pour cent pour *L'Observateur Paalga*, et 14 pour cent pour *Sidwaya*.

Ce genre journalistique est, au niveau du quotidien public *Sidwaya*, largement réservé aux activités politiques et administratives (ministres pour la plupart).

Le Pays, quant à lui, ouvre ses colonnes à des acteurs responsables souvent de mouvements associatifs tels les festivals, les donneurs de sang, les organisations de défense des droits humains.

L'Observateur Paalga s'inscrit dans la même ligne et donne la parole à des personnalités intermédiaires : président d'associations, directeur d'hôpital, directeur d'établissement et avocat sur les affaires de justice.

Au total, le quotidien public a tendance à mener les interviews auprès des sources officielles. Mais ces interviews sont-elles des initiatives propres à *Sidwaya* ou s'agit-il des entretiens sollicités par les premiers responsables des institutions ? Difficile de le dire, mais l'angle sous lequel les questions sont posées laisse penser que l'interviewer cadre le sujet en fonction des préoccupations des lecteurs citoyens. Quant aux journaux privés, ils se focalisent davantage sur des questions de société.

Sur la question des droits humains, on observe que les questions sociales sont dominantes par rapport aux thèmes de l'économie, de la politique et de la sécurité. Ainsi, *L'Observateur Paalga* consacre 71 pour cent de ses productions journalistiques sur les droits de la personne aux sujets de société, 16 pour cent à l'économie, 10 pour cent à la sécurité des citoyens et 3 pour cent seulement aux affaires politiques.

Le Pays présente la même configuration avec 74 pour cent pour les questions de société, 14 pour cent pour la sécurité, 7 pour cent pour l'économie et seulement 4,5 pour cent pour les sujets politiques.

Enfin, *Sidwaya*, organe de service public, offre un tableau légèrement différent avec 62 pour cent pour les droits sociaux, 27,5 pour cent pour les affaires politiques, 7 pour cent pour l'économie et seulement 3,5 pour cent pour les questions de sécurité.

Dans l'ensemble, les organes privés abordent bien les problèmes de droits de la personne, mais sous l'angle des droits sociaux. Ils semblent se détourner de la thématique politique probablement par prudence et par souci de ne pas heurter les puissants du jour.

En revanche, *Sidwaya* avec 27,5 pour cent de sujets politiques relatifs aux droits de la personne apparaît comme le support de diffusion le plus marqué dans le domaine politique.

La dimension de la responsabilité éditoriale des quotidiens burkinabè dans le système de gouvernance

Les journaux burkinabè contribuent-ils à l'approfondissement du processus démocratique ? De toute évidence, le rôle de ces journaux est d'assurer une meilleure information des citoyens en vue d'une participation plus active et plus consciente au processus de développement. A ce titre, ils sont appelés à donner leurs avis et opinions, à délaisser la distanciation d'usage dans le souci d'apporter un éclairage à leurs publics.

Le débat d'idées est essentiel à la vie démocratique et les journaux sont les mieux placés pour véhiculer les courants de pensée les plus à même de consolider les valeurs de la société. « Un journal n'est pas un être 'asexué' socialement, il prend d'autant plus de valeur aux yeux de ses lecteurs qu'il a une identité » (Agnès 2002:302).

Tout quotidien d'informations générales a un corpus de valeurs à défendre au rang desquelles la démocratie, la primauté du droit sur l'arbitraire, le respect de la vie humaine, l'égalité des sexes, la liberté d'expression et d'opinion. L'espace de liberté dont jouissent les journalistes peut être évalué à partir de l'étendue de leurs responsabilités et de leur rôle face aux événements de la vie. Ainsi, ils peuvent, en tant que porte-voix, inciter les citoyens à la participation, à la transparence et à la responsabilité. Ils peuvent être un relais pour la diffusion des opinions et des avis exprimés par les hommes et les femmes sans exclusive dans la défense de leurs intérêts. Ils peuvent favoriser la prise de parole par les associations et groupements communautaires de façon à les impliquer dans le processus de décision.

L'engagement éditorial des quotidiens burkinabè est-il clairement exprimé sur les questions d'expression citoyenne et de défense des droits humains ? En parcourant le contenu des productions journalistiques sur ces deux volets de la présente étude, il apparaît que les quotidiens ont quatre attitudes significatives.

L'attitude d'intermédiation entre les publics et les pouvoirs

La première attitude consiste à se poser en intermédiaires entre les différents intérêts en présence sans prendre position sur les politiques et les procédures. L'analyse des articles de commentaire est révélatrice de cet état de fait.

Sidwaya dans son éditorial du 28 mai 2007 écrit « Média de service public, *Sidwaya*, en réalité, n'est pour personne de particulier ni contre quelqu'un de particulier, il est là pour tous, majorité comme opposition, société civile comme société économique, gouvernement comme étudiants, élèves, professeurs, paysans, éleveurs, artisans... ». Il se défend donc de servir la cause d'un camp et pourtant il veut « porter la plume dans la plaie », c'est-à-dire stigmatiser les travers de notre société.

Sur l'épineux dossier Norbert Zongo, le « non lieu » en ce qui concerne les auteurs du crime est décrit comme « leçon de droit et pour l'histoire » (*Sidwaya* du 24 juillet 2006). Et pourtant l'éditorial conclut en ces termes : « Le drame de Sapouy reste donc entier, son mystère avec. Et c'est dommage

que ce soit un « non lieu » qui nous le révèle » (*Sidwaya* n° 5657 2006). Sur la Journée nationale de pardon (JNP), le quotidien public absout « les gens d'en haut » et affirme sans ambages « la justice burkinabè n'ayant jusque-là pas failli chaque fois que des éléments matériels lui permettaient de trancher une affaire » (*Sidwaya* n° 5862 2007). Et d'ajouter aussitôt « Bien sûr, elle compte en son sein des « coquins », mais, « la proportion des imbéciles est constante ». Alors, arrêtons de nous amuser avec la démocratie ».

En prévision des négociations gouvernements – syndicats, *Sidwaya* salue les propos apaisants du premier et préconise « le dialogue permanent, le meilleur moyen d'anticiper et de gérer les affaires de l'Etat ». Pour lui, « personne n'a aussi intérêt à l'affaiblissement de l'autorité de l'Etat et partant, au désordre social, à la chienlit, à l'instabilité » (*Sidwaya* n° 5710 2006).

Sur le même registre, de l'intermédiation entre les intérêts en présence, *L'Observateur Paalga* adopte la même attitude à propos du non lieu dans l'affaire Norbert Zongo: « le droit a été dit mais le tollé est compréhensible » (*L'Observateur Paalga* n° 6689 2006). Et dans le même numéro, le quotidien s'indigne des propos du Premier ministre qui se réjouit de la décision de la justice sur cette affaire « qui n'a que trop duré ».

Sur les élections législatives de 2007, le journal s'interroge : « la base va-t-elle encore compter pour le beurre ? » (*L'Observateur Paalga* n° 6712 2006) mais ne répond pas à cette importante question, même si des éléments de réponse figurent dans le corps de l'article. Au sujet des affrontements entre militaires et policiers, *L'Observateur Paalga* prend prétexte pour faire « les comptes qu'il va falloir solder » (*L'Observateur Paalga* n° 6796 2007). Et le journal de conclure « ce dont nous devons tous rêver pour notre démocratie, c'est une armée vraiment professionnelle, c'est-à-dire techniquement compétente, hiérarchiquement disciplinée, se soumettant comme un seul homme à ce que le politologue américain Samuel Huntington a si justement appelé « le contrôle objectif exercé par le pouvoir civil » (*L'Observateur Paalga* n°6793 2006).

Le quotidien *Le Pays*, dans cette catégorie de commentaire, entre deux chaises n'est pas particulièrement fécond. Rares sont les articles de commentaire vacillants.

On en trouve cependant sur les affrontements entre militaires et policiers où le journal les appelle à mettre « balle à terre » et « à renforcer les concertations, notamment dans les formations de base des uns et des autres,

la sensibilisation sur les notions des droits humains et de la discipline, toutes vertus qui ne font pas seulement la grandeur des armées, mais aussi celle des peuples » (*Le Pays* n° 3775 2006).

En dehors de ce sujet hautement politique et sécuritaire, *Le Pays* a coutume de prendre position assez nettement sauf, quand il s'abstient de traiter vraiment certains dossiers dits brûlants. Ainsi, sur l'affaire Norbert Zongo, son expression est plutôt timide et effacée.

L'attitude de soutien et d'adaptation

La deuxième attitude consiste à prendre position en faveur des acteurs publics et privés, à soutenir les normes et valeurs que ces derniers expriment dans leurs actions et comportements.

Les articles de commentaire du quotidien *L'Observateur Paalga*, n'hésitent pas à soutenir certaines initiatives telles le limogeage de l'entraîneur des Etalons, l'équipe nationale de football. Sous le titre « un employé ça ferme sa gueule ou ça se limoge » (*L'Observateur Paalga* n° 6871 2007), le journal conclut « après avoir fait tourner l'effectif et valser les entraîneurs, peut-être faut-il, si on ne devait pas aller à Ghana 2008, se résoudre à ce qu'on n'a pas encore essayé : renvoyer Diakité et son équipe à leurs chères études footballistiques, car ils sont aussi coupables des contre-performances des Etalons ». Et sur l'annulation de la radiation du « LION », *L'Observateur Paalga* parle d'« un geste de grande noblesse » et souhaite que cet officier radié des effectifs des forces armées après le coup d'Etat du 15 octobre 1987 puisse reconstituer sa carrière et bénéficier d'une réhabilitation financière.

Et le commentateur de terminer en ces termes « il faut également formuler le vœu que les militaires de tout grade qui sont dans la situation du « lion » bénéficient des mêmes grandeurs et noblesse d'âme du Chef de l'Etat car, c'est, entre autres, comme cela que l'on construit une vraie nation réconciliée avec son passé et confiante dans l'avenir » (*L'Observateur Paalga* n° 6896 2007).

Sous le titre « Sauvons l'IDRI², mais soyons francs avec les syndicalistes », le quotidien *L'Observateur Paalga* défend les prérogatives du Président du Faso « dans la mesure où c'est le Chef de l'Etat qui, en fonction de la politique étrangère qu'il veut imprimer à son pays, choisit l'homme ou la femme qui sied le mieux ». Et le journal de poursuivre « ce que le SAMAE (syndicat) pose comme revendication peut constituer, sur un autre plan, un précédent extrêmement dangereux » (*L'Observateur Paalga* n° 6873, 2006). Sous son

regard sur l'actualité, le même quotidien s'insurge contre Robert Ménard en écrivant : « Bien sûr que Ménard reste Ménard, il ne faut pas lui demander de changer son discours. Fort en termes, le verbe haut et le port altier, une grande gueule comme on dit, qui multiplie les effets de manche mais Ménard ne serait pas Ménard sans cela » (*L'Observateur Paalga* n° 6751 2006).

Certains Burkinabè jugent que les décorations décernées aux citoyens méritants à certaines occasions ne sont pas toujours fondées sur le mérite. A ce propos le Grand Chancelier des Ordres Burkinabè les avait traités d'« égoïstes et d'aigris ». Et *L'Observateur Paalga* de faire le commentaire suivant au sujet du Grand Chancelier : (il) « gagnerait à s'inspirer de l'attitude du Moaga³ qui l'a mis là : avoir les oreilles suffisamment ouvertes à l'endroit de ses contradicteurs, mais des propos pertinemment tempérés pour que ses efforts de séduction de l'opinion publique ne soient pas vains » (*L'Observateur Paalga* n° 6816 2007).

Les prises de position favorables au niveau du quotidien public *Sidwaya* se situent généralement sur les grandes décisions gouvernementales : électrification, bitumage des routes, sécurisation du foncier rural lutte contre la pratique de l'excision, etc.

En dehors des thèmes de développement socioéconomique, les décisions politiques font souvent l'objet de reportages, d'entretien ou de compte rendus.

Le quotidien *Le Pays* est avare en communication de soutien. Durant la période, aucun sujet relatif aux deux volets de l'étude n'a fait l'objet de prise de position visant à approuver, à adhérer ou à appuyer explicitement l'action. Autrement dit, les informations traitées sous l'angle du commentaire n'apportent pas de caution manifeste au processus, même si les écrits ne le désapprouvent pas ouvertement ou forcement.

L'attitude de démarcation et de dénonciation

La troisième attitude consiste à dénoncer les manquements et insuffisances liés à la mise en œuvre de la bonne gouvernance. Sur ce chapitre, le journal privé *Le Pays* donne de la voix à travers une série de productions journalistiques : « le billet du jour » (Bonjour), « dialogue intérieur », « chronique du fou », « contre analyse »... Ces genres qui sont des commentaires de presse sur l'actualité sont largement consacrés à la critique de la société et de certains acteurs. Quelques exemples tirés des articles publiés durant la période de l'étude illustrent assez clairement la position de ce quotidien privé sur les questions de gouvernance :

- Sur la cherté de la vie au Burkina, le journal s'insurge contre la gestion chaotique des biens publics, « l'utilisation à mauvais escient des moyens de l'Etat et qui ont pour nom gaspillage en termes de consommation d'eau et d'électricité... Il en est de même des véhicules de l'Etat qui sont familiers des Burkinabè tant il est avéré qu'ils servent parfois à orner les marchés, les abords des débits de boisson, des boîtes de nuit, en dehors des heures de service » (*Le Pays* n° 3718 2006).
- Dans un commentaire intitulé « le laxisme des dirigeants hypothèque l'avenir » *Le Pays*, affirme qu'« au Burkina, on est tombé dans une culture de la facilité qui rend insurmontable tout défi qui se fait jour » (*Le Pays* n° 3716 2006).
- Dans une contre analyse, *Le Pays* dénonce « une spirale des décisions impopulaires » et le souligne avec force : « Aujourd'hui, c'est le désenchantement total et l'amertume de la majorité des Burkinabè qui ressentent comme une sorte d'ingratitude, cette spirale de la valse vertigineuse des étiquettes sur le prix des hydrocarbures, de l'électricité et ses conséquences collatérales » (*Le Pays* n° 3694 2006). Abordant « la politisation à outrance de tous les secteurs de la vie, le laxisme et toutes les habitudes nuisibles dont souffre la fonction publique », le journal ne voit qu'une solution « il faut secouer le cocotier » (*Le Pays* n° 3901 2007). Par ailleurs, dans une de ses chroniques, le journal soulève la question des démissions dans les partis politiques pour s'exclamer « Morale où es-tu ? » (*Le Pays* n° 3840 2007) avant de qualifier les politiciens de « sans foi ni loi qui veulent amener les médias et l'opinion à cautionner leur trahison ... ».

Enfin, *Le Pays* décrit la fraude électorale comme un « acte anti-démocratique (qui) fausse le jeu... dénature la démocratie » (*Le Pays* n° 3881 2007).

L'attitude de suggestion et d'orientation

La quatrième attitude consiste à suggérer des avis de solution à partir de l'analyse de la situation. Une façon de participer au processus démocratique en assumant sa responsabilité sociale.

L'Observateur Paalga, dans cette lancée, dans le traitement de l'affaire Issaka Korgo écrit « le gouvernement devrait tirer toutes les conséquences de sa méprise et faire en sorte que de tels spectacles peu reluisants ne se produisent plus » (*L'Observateur Paalga* n° 6753 2006). Sur la hausse du prix du kilowattheure de la Société nationale d'électricité (SONABEL), le journal de s'interroger « que demander de plus dans ce Burkina où il fait bon vivre,

en tout cas pour cette engeance politico-économique qui ne sait pas qu' « ici au Faso, la vie est dure » ?

Et alors de poursuivre « c'est bien connu, on ne réfléchit pas de la même manière selon qu'on vit dans un château ou dans un taudis, selon qu'on est au palais de Kos-Yam⁴, dans un *zabri*⁵ à Ouaga 2000, à la « cité de l'impunité » à Somgandé ou dans la fange de Rimkiéta ou de Katr-Yaar ». Et de conclure « Attention tout de même à ne pas trop tirer sur la corde et à se souvenir que la roche Tarpéienne n'était rien d'autre que l'extrémité sud-ouest du capitole » (*L'Observateur Paalga* n° 6711 2006). A propos de la lutte contre la vie chère et la pauvreté, *L'Observateur Paalga* observe que les syndicats battent le pavé pour exiger le relèvement du pouvoir d'achat des travailleurs. Dans le même temps, le cercle du pouvoir « oublie tout de go d'où il est venu et les dures réalités du quotidien ». Et d'affirmer « c'est ce Burkina à deux vitesses qu'il faut revoir en réduisant de manière significative le train de vie de l'Etat, en luttant de manière sérieuse contre la pauvreté et la corruption et en faisant du concept de bonne gouvernance une réalité tangible » (*L'Observateur Paalga* n° 6734 2006).

Enfin, sur la rentrée scolaire et universitaire 2006, *L'Observateur Paalga* évoque les remous des syndicats et des partis politiques de l'opposition pour suggérer au gouvernement de « savoir tout simplement leur parler, leur donner le bon exemple, dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit » (*L'Observateur Paalga* n° 6733 2006).

Le Pays, en matière de commentaires suggestifs n'est pas en reste. Sur le banditisme, il propose « une lutte multisectorielle » et conclut : « tout le monde doit donc être au front, aux côtés du Ministère de la sécurité pour sécuriser nos domiciles, nos quartiers, nos bureaux et nos axes routiers » (*Le Pays* n° 3697 2006). Et sur la politique sociale et sanitaire, le journal attire l'attention de l'opinion sur « la non assistance au 3^e âge en danger » pour stigmatiser la marginalisation des personnes âgées. Et de suggérer « Ne scions pas l'arbre de vie sur lequel nous sommes assis. Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait » (*Le Pays* n° 3698 2006).

Déplorant ensuite la perte de valeur morale de nos serments, le journal affirme « sachons donc raison garder en nous efforçant de respecter notre signature, la parole donnée, l'engagement pris devant des tiers ou devant l'opinion ... le droit humain élémentaire l'exige » (*Le Pays* n° 3736 2006). Enfin, analysant les revendications sociales au Burkina, le quotidien privé

suggère de « sortir de la culture du pourrissement » ». Et « cela demande de la part des responsables, des capacités de prospective, d'anticipation, et bien d'initiatives dans la recherche de règlement des conflits » (*Le Pays* n° 3858 2007). Le quotidien public, *Sidwaya*, est plus timide dans ses suggestions, probablement en raison de sa proximité gouvernementale. Ainsi, traitant de la pauvreté, le journal écrit « La lutte contre la pauvreté, loin d'être une simple manifestation de bonnes intentions, doit être caractérisée par des actions concrètes » (*Sidwaya* n° 5710 2006).

Et traitant de la campagne électorale des législatives 2007, il souligne dans un éditorial qu'« on n'a pas besoin de biaiser les messages pour se faire élire, il faut surtout expliquer et tenir un langage de vérité » (*Sidwaya* n° 5880 2007). D'une manière générale les suggestions prennent la forme d'interrogations : « défaillance du transport collectif : où sont passées les politiques ? » (*Sidwaya* n° 5912 2007). « La société burkinabè commence-t-elle à fonctionner à l'envers ? « Arrêtons de nous en prendre aux nouveaux nés ? » (*Sidwaya* n° 5835 2007). « Electrification rurale où en est-on ? » (*Sidwaya* n° 5839 2007). « Que peut-on faire pour une meilleure sécurisation du foncier rural ? Voici la question qui attend une réponse » (*Sidwaya* n° 5909 2007).

Et abordant le problème des motocyclettes entreposées depuis des lunes à la fourrière de la police, *Sidwaya* conclut « Ou alors, pourquoi ne pas rétrocéder ces engins à des œuvres de charité » (*Sidwaya* n° 5912, 2007). Ou bien encore « Ouagadougou se construit-elle uniquement sur papier ? » (*Sidwaya* n° 58 11 2007).

Pour suggérer que les grands projets se réalisent dans les délais impartis, que les promoteurs respectent les cahiers de mission.

Par rapport donc aux organes privés, les commentaires suggestifs sont moins directs et moins percutants, d'autant que le ministre en charge de l'information est le responsable de la ligne éditoriale de ce quotidien.

Le registre de référence de la production journalistique des quotidiens burkinabè

Les journaux sont un système de communication de messages au plus grand nombre de lecteurs burkinabè. Leur rôle consiste à informer les individus en leur inculquant les valeurs, les croyances et les codes de conduite qui facilitent leur intégration dans le processus démocratique.

Dans un pays où le contrôle social du pouvoir d'Etat est faible en raison de l'ignorance d'une grande partie de la population, les journaux jouent un rôle de conscience éclairée, de catalyseur des idées positives et de surveillance des pouvoirs établis. Tout au moins de la fraction lettrée de la population.

Les journaux burkinabè sont-ils, au regard de leurs contenus, des journaux populaires capables d'influencer les passions des citoyens et de réveiller leur égoïsme en opposant leurs conditions de vie à celles des élites dirigeantes ? En filigrane, on peut déceler cette aspiration latente de la presse quotidienne à épouser la cause des peuples « d'en bas » depuis que les poursuites judiciaires contre les journaux se sont faites rares. Ces contraintes (ces attaques contre la presse) initiées par quelques puissants du jour se sont révélées dépourvues d'effet. Elles ont donc été abandonnées au profit de la vision libérale que le marché renforcerait la responsabilité de la presse. C'est probablement cette conception qui justifie l'existence au Burkina Faso d'une presse radicale qui, malgré l'étroitesse du marché, survit tant bien que mal pour le bonheur d'un public plus remuant.

Certains cercles du pouvoir d'Etat misent sur la marginalisation de ces titres radicaux souvent dépourvus d'assiette financière et de recettes publicitaires pour subsister, d'autant que le prix du journal n'est pas censé couvrir leurs dépenses de fonctionnement. Et pourtant, ils survivent avec une périodicité quasi régulière.

Le contexte est important pour l'interprétation de la production journalistique. Le sens d'un article ne s'établit légitimement que dans et par son contexte. Celui-ci s'élargit, au-delà des écrits eux-mêmes, à la situation nationale dans laquelle ils sont produits : contexte historique lié à l'évolution du Burkina Faso, contexte de la gouvernance sociopolitique du moment, contexte socioculturel en rapport avec les valeurs et pesanteurs des traditions endogènes.

Pour les commodités de l'étude, le contexte peut s'analyser en thèmes différents mais, en fait, il constitue une totalité. Dans cette approche, il n'y a pas de causalité à sens unique et linéaire du contexte national sur la pratique journalistique. Le contexte, l'offre des journaux et la pratique font système. Autrement dit, les différents facteurs influant sur la production journalistique s'appellent les uns les autres.

Le facteur socio-historique du contexte dans les écrits de presse

La pratique du journalisme est de l'ordre de l'action. Rédiger un reportage, un commentaire, interviewer un citoyen nécessite d'activer des connaissances culturelles, historiques et personnelles afin de donner un sens aux événements que l'on rapporte. De plus, une activité de presse n'intervient pas dans un vide historique mais se déroule dans un cadre socio - historique dans lequel le journaliste intervient. Ce cadre est bien celui de la IV^e République et des turbulences qui ont précédé son avènement. « Analyser une conduite en termes d'action, c'est supposer et poser un sujet de l'action, l'acteur, une logique et une cohérence interne à l'action, et enfin un contexte inhérent à toute action car un acteur humain n'est jamais isolé mais se situe toujours à l'intérieur d'une culture, d'une histoire, d'une époque, d'un groupe humain » (CNRS Communication 1990:19).

Les événements tragiques du 15 octobre 1987, du 19 septembre 1989, du 21 décembre 1991, du 13 décembre 1998 ont fortement ébranlé le milieu de la presse burkinabè. Le souvenir de ces faits historiques reste présent dans les esprits, même si la silhouette de ces malheurs répétés s'éloigne d'année en année. En effet, « la position des médias est variable selon la stabilité ou la guerre civile. La stabilité ou l'alternance légale au pouvoir favorise le rôle des médias et en fait même des acteurs politiques. Ils agissent dans le maintien au pouvoir des mêmes chefs ou des même partis » Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Cameroun, Ghana, Kenya, Tanzanie, Zimbabwe » (Tudesq 1999:9).

Parlant du journalisme comme une activité dangereuse en Afrique, A. J. Tudesq pense qu'« une part importante des difficultés de la presse vient de l'attitude des gouvernements et ne sera résorbée qu'avec les progrès de l'Etat de droit et d'une démocratisation dont le modèle africain est encore à définir » (Tudesq 1999:47).

Toutefois, le Burkina Faso dispose d'un contexte global légal favorable à l'expression des opinions. En parcourant les articles pertinents sur les volets de la présente étude, il apparaît que la presse quotidienne use progressivement de la « liberté de blâmer » les travers de la société. En ce sens, les revendications syndicales politiques qui ont abouti à l'adoption de la Constitution du 2 juin 1991 ont jeté les bases d'une nouvelle approche du journalisme au Burkina Faso.

Le contexte socio-historique est rendu plus favorable à l'expression citoyenne et à la promotion des droits de la personne. A tel point que les titres de presse se sont diversifiés avec des périodicités variables. Des journaux d'opinion paraissent quotidiennement (*L'Hebdo, L'Opinion, Béné, L'Indépendant, L'Événement, L'Express du Faso...*).

Ils rapportent des débats, font part des opinions et des polémiques qui opposent les camps et les partis. En théorie, ils aspirent à la transparence de l'espace politique.

Dans les faits, ce sont essentiellement des journaux d'opinions qui propagent des idées des partis qu'ils incarnent et entendent faire triompher (Sacristte 2007:104).

Dans le contexte burkinabè, de nombreux titres et publications sont inféodés ; ce qui leur permet de ne pas succomber sous le poids des charges fiscales et de fonctionnement.

La presse d'information se porte assez bien et s'efforce de faire participer le lectorat au débat démocratique engagé sous la IV^e République. Elle attire une part de la population lettrée par ses rubriques légères, la critique polie des tares du système, les publications des actes du Conseil des ministres.

La presse d'investigation inaugurée par le journaliste Norbert Zongo a du mal à survivre parce que les articles proposés sont souvent perçus à tort ou à raison comme marqués par des positions extrêmes ou fortement politisés. Cette perception, justifiée ou non, impacte l'avenir de ce type de journalisme.

Le filtre socio-historique par lequel passe le journalisme burkinabè reste celui engendré par le drame de Sapouy »⁶. Il s'ensuit une kyrielle d'articles plus ou moins accusateurs dans les colonnes des différents journaux. Il en résulte que toute la presse est convaincue que quelque chose de condamnable s'est produit. D'où les « reportages plaidoyers » sur ce drame qui n'en finit pas d'inspirer des écrits portés par l'indignation. Sur cette question de sécurité professionnelle des journalistes, on peut considérer que la notion d'alerte au danger est véhiculée constamment par les quotidiens burkinabè comme pour exorciser le mal déjà fait. A la seule évocation répétée du drame, au-delà des prises de position partisane, le rôle de sentinelle de l'histoire prend de l'ampleur au point qu'il sera difficile de constater l'« enterrement de première classe » réservé au dossier.

Le facteur sociopolitique du contexte dans les écrits de presse

Les quotidiens burkinabè sont devenus des biens de la société civile parce que dans le contexte du processus de bonne gouvernance, ils permettent de relever plusieurs défis.

- Les articles de presse, comme relevés plus haut, influent sur les acteurs sociaux par l'intermédiation, l'interpellation, la dénonciation et l'approbation.
- Ces pratiques journalistiques contribuent à lutter contre le démon de l'exercice solitaire du pouvoir, facteur de dérive politique.
- Ces journaux sont également des espaces d'expression citoyenne, en particulier des groupes spécifiques et marginalisés.

La classe politique est dominée par le parti majoritaire qui totalise 4/5 de l'Assemblée nationale et cette situation influe indirectement sur les prises de position journalistiques. Ceci parce que la liberté du journaliste se situe entre les intérêts en présence. Dans le cas d'espèce, entre la société civile et les tenants du pouvoir d'Etat. Si la première est forte, agissante et structurée, la liberté de la presse s'exerce plus confortablement. Mais si le parti majoritaire domine toute la classe politique et les secteurs de l'économie et de la culture, la plume du journaliste peut difficilement s'affranchir de cet état de fait. En ce sens, les quotidiens publics et privés font œuvre utile. Ils abordent des sujets, choisissent leurs angles d'attaque et leurs manières d'agencer les éléments significatifs, en tenant compte de cette omniprésence du parti majoritaire sur l'échiquier national.

Ainsi nulle part, ce parti, le Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP), n'est explicitement épinglé par les écrits. Les critiques sont généralement noyées dans une approche globaliste. Une façon d'exploiter l'espace de liberté selon le rapport de force du moment.

Il s'agit là même d'une marge manœuvre professionnelle à géométrie variable qui tient au fait que le traitement de l'information passe nécessairement par une reconstruction du journaliste.

Celle-ci permet de situer le contexte des événements, de décrire leurs enchaînements, de rechercher leurs causes et de les expliquer. C'est pourquoi il n'est pas toujours facile de distinguer la relation des faits de l'expression des opinions ; même si techniquement cela est possible. « L'observation et l'interprétation sont donc étroitement imbriquées parce que les faits n'ont jamais l'exactitude et la pureté des formules mathématiques » (Balima 2005).

La complexité du journalisme réside aussi dans le fait qu'il évolue dans l'antichambre des partis politiques et, au Burkina Faso, dans l'antichambre de la vocation politique déguisée. D'où l'importance du facteur socio politique dans la conception de la responsabilité du journaliste. Dans le contexte du Burkina Faso, le journaliste fait partie des privilégiés de la société parce qu'il appartient à la fraction lettrée de la population, parce qu'il exerce un métier dont la mission est d'observer le réel et de dire la vérité tout en conservant une position d'extériorité. Ce code de conduite est loin d'être strictement observé, tout simplement parce que la plupart des journalistes s'infiltrent et se dissolvent dans les réseaux de pouvoir, soit pour bénéficier des sources d'information, soit pour acquérir des avantages de toute nature.

Le facteur socioculturel du contexte dans les écrits de presse

La liberté du journaliste s'exerce dans un contexte d'influences au pluriel. Au nombre de celle-ci, il y a la culture. Celle-ci ne traduit pas seulement des valeurs, elle marque aussi bien les intérêts. Elle fournit des schémas d'interprétation qui servent à décoder le cours des événements et à imaginer des actions dont on attend qu'elles soient efficaces. Les différences entre cultures affectent les pratiques professionnelles, donc celles du journaliste burkinabè.

Les procédures conçues dans un univers européen font endosser à ceux qui sont chargés de critiquer et de sanctionner le costume de gardien de la vérité et de la loi. Celui qui n'y abuse pas de son autorité n'a pas de mal à être crédible dans ce rôle. Il acquiert sans trop de peine la réputation d'être un homme droit et impartial (Iribarne 1998:291).

Au Burkina Faso, il est difficile d'être crédible dans ce rôle parce que le tableau socioculturel de référence des citoyens est largement celui de la soumission au chef. Dénoncer ses méthodes de gestion et sa gouvernance est assimilée à de l'outrecuidance, et peu de journalistes se risquent à le faire.

Dans certains milieux populaires, le journalisme d'investigation est perçu comme étant un engagement délibéré dans l'intention de nuire et non de construire. En filigrane, on trouve dans cet état d'esprit les pesanteurs de la coutume dominante qui gère le système social dans lequel évolue la presse nationale. Ainsi, les quotidiens publics et privés sont encore au stade où le système social dans son ensemble prépare le journalisme de communication, journalisme d'accompagnement des activités institutionnelles plutôt que le

journalisme d'information perçu à tort ou à raison comme de l'insoumission ou de l'opposition (Balima 2006).

Et le même auteur de poursuivre :

la conception dominante du pouvoir d'Etat reste largement marquée par les séquelles des Royautés traditionnelles qui consacrent le triomphe du sectarisme dans le traitement des informations d'actualité. Ainsi les tares professionnelles prolongent le tribalisme et le clanisme quand elles n'encensent pas le pouvoir établi à travers le journalisme de révérence (Balima 2006).

Le traitement de l'information est façonné par le tableau socioculturel du journaliste forgé par le contexte national. « [La culture] est essentiellement un système de création, d'émission, de rétention et de traitement de l'information » (Dupriez, Simons 2002:59). C'est dire que la presse burkinabè évolue dans un contexte culturel dans lequel chaque événement traité est généralement plus complexe que les mots utilisés pour le décrire. Les éléments qui entourent la production journalistique font partie de ce qu'on appelle le contexte de l'acte de communication. Dans le cas du Burkina Faso, les articles proposés par les journalistes sont riches en contexte. Cela signifie que la part la plus importante de l'information se trouve dans les éléments qui entourent le message linguistique proprement dit : c'est par exemple l'attitude des journaux sur l'affaire Norbert Zongo, sur le phénomène de la corruption, sur l'impunité et le laxisme.

« Sans donc le contexte, le message est incomplet, car les mots seuls sont insuffisants à transmettre toutes les valeurs que contient (le seul) message » (Balima:60) ou le seul contenu. Et les lecteurs burkinabè, plongés dans leur milieu, savent que « la culture cache plus de choses qu'elle n'en révèle » (Hall cité par Dupriez, Simons 2002:22). Il y a donc une culture présumée commune aux lecteurs et aux journalistes des différents quotidiens. « Quand un message s'échange entre un émetteur et un récepteur, l'une des conditions de son intelligibilité est l'utilisation de termes qui appartiennent au registre culturel commun aux deux locuteurs » (Balima, Duchenne 2005:103), par exemple « le Palais de Kos-Yam », « le Président du Faso », « le drame de Sapouy »).

Par ailleurs, on ne peut cerner le tableau socioculturel régissant le rapport émetteur-récepteur d'informations de presse sans prendre en compte la mentalité collective qui pénètre profondément la société. Cette mentalité

« est le fruit d'héritages lointains, de croyances, de peurs, d'inquiétudes anciennes souvent presque inconscientes, au vrai, le fruit d'une immense contamination dont les germes sont perdus dans le passé et transmis à travers des générations et des générations d'hommes. Les réactions d'une société aux événements de l'heure, aux pressions qu'ils exercent sur elle, aux décisions qu'ils exigent d'elle obéissent moins à la logique ou même à l'intérêt égoïste, qu'à ce commandement informulé, informulable souvent et qui jaillit de l'inconscient collectif » (Dupriez, Simons 2002:261).

Le facteur socioéconomique du contexte dans les écrits de presse

Les journaux sont à la fois des entreprises commerciales et des vecteurs de biens immatériels et culturels. Ils ont la particularité de se vendre à la fois aux lecteurs et aux annonceurs publicitaires. Cette caractéristique de l'économie de la presse comporte des risques énormes qui pèsent sur l'orientation éditoriale de ces publications. D'autant que tous les journaux sont vendus à un prix inférieur à leur coût de revient dans un contexte d'étroitesse du marché auquel s'ajoute le faible taux d'alphabétisation dans le pays et le faible niveau de revenu monétaire des lettrés.

Une telle situation de précarité économique n'est pas sans incidence sur le contenu des journaux, tenter de privilégier l'aspect commercial au détriment de la qualité de l'information. Du coup, l'information citoyenne s'effrite, dans bien des cas et, avec elle, la démocratie dont elle est le fondement.

Au-delà des axes thématiques étudiés, les quotidiens versent assez souvent dans la production de bulletins de relations publiques poussée par la « main invisible » de l'argent pour survivre. « Les défauts de nos marchés intérieurs de la presse sont connus : étroitesse dudit marché, faible pouvoir d'achat des travailleurs lettrés, analphabétisme endémique, absence d'une culture de lire » (Balima 2006). Il en résulte que l'information publique de presse est parfois traitée en fonction des intérêts du marché. D'où la prolifération des publi-reportages qui, de jour en jour, constituent l'ossature des contenus événementiels. Alors, le fonctionnement de l'information honnête et démocratique devient difficile pour certains journalistes confrontés à de graves problèmes de revenus monétaires. D'où le triangle d'or *publi-reportage - journaux - argent* dans lequel certaines initiatives professionnelles se fabriquent.

Il n'est pas exagéré de parler de journalisme de la faim qui génère des pratiques de communication institutionnelle auprès des décideurs politiques et des magnats de la finance. Ainsi, les journalistes se heurtent, comme dans toutes les institutions et organisations, à des conflits d'intérêt. De toute évidence, personne n'échappe au conflit d'intérêt lorsqu'il sert le bien public. Les quotidiens burkinabè sont souvent dans une situation où la diffusion impartiale d'informations défavoriserait ou risquerait de défavoriser leurs intérêts personnels. Ils doivent alors choisir ou de privilégier les intérêts du public qu'ils sont censés servir ou de sauvegarder leurs propres intérêts.